

Çà et là en Egypte et dans le Soudan anglo-égyptien.)

Par A. Mathey-Dupraz, Colombier. (Suite.)

Dans le Saïd (Haute-Egypte) le danger de l'extinction de l'espèce était moins grand, car il existait des colonies dans les différentes provinces et dans les endroits peu fréquentés par l'homme.

On eut encore l'idée d'enfermer des couples de ces petits hérons blancs dans de grandes volières, puis de rendre la liberté aux jeunes lorsqu'ils pouvaient se suffire à eux-mêmes. On fit construire dans ce but deux volières, l'une à Gizeh et l'autre à Géziret; puis, en 1913, une troisième volière fut installée dans la Daira (domaine) de l'Etat à Sakha (province Gharbieh) et une quatrième à Luxor (Haute-Egypte). Le gouvernement de la province Charkieh établit aussi une volière dans le Jardin Zoologique de Zagazig, et celui de la province Béhéra dans le Jardin public de Damanhour.

Le succès couronna ces intelligentes tentatives; actuellement — printemps 1925 — le héron garde-boeuf est très commun dans le Delta. Il est défendu de tuer le héron ibis, car il mange les vers du coton (ver gris, ver de la tige), les courtilières, les sauterelles et d'autres insectes nuisibles, ces parasites constituant presque exclusivement toute sa nourriture.

Leur couleur et leur grandeur facilitent l'observateur, qui peut ainsi juger de leur grand nombre. Ces échassiers se tiennent dans les champs labourés et irrigués, où l'eau ne séjournant qu'entre les ados ne submerge point entièrement le terrain, ainsi que dans ceux où le bersim a été fauché et enlevé. Nous avons vu des garde-boeufs tout à côté de fellahs bêchant ou faucillant, de bufflesses, de boeufs, de moutons, de dromadaires au pacage ou ruminant. Parfois l'on observe de petits voliers de 5 à 10 individus, mais les groupements nombreux sont fréquents. De Damanhour à Mansoura (22 III.) nous remarquons ces petits hérons, aussi bien en pleine campagne que proche des localités. A Mansoura, 87 garde-boeufs déambulent dans un champ que l'on irrigue (23 III.), vers Talka 60, entre Mansoura et Ghidilâ les groupes comptent moins d'individus (25 III.), même remarque

1) Voir „O. B.“, Nr. 1 à 5, 7, 8, 10, 11. 1925/1926. 3. 1926/27.

dans les environs de Mit Ghamr (26 III.), mais de Tantah à Damanhour leur nombre a diminué (28 III.). Aux environs du Caire (Gizeh, Heliopolis, Badrashein) ces échassiers sont fréquents mais disséminés. Au Jardin zoo. du Caire (6 et 23 avril) nous en comptons plus de nonante sur un même arbre, les départs et les arrivées sont continus.

En remontant le Nil jusqu'à Luxor, de temps à autre, du wagon, nous remarquons des hérons ibis; leur nombre est restreint en Haute-Egypte, ainsi dans la plaine de *Thèbes* ils sont peu nombreux. Près des Colosses de Memnon, un dromadaire, dans sa marche en rond, met en mouvement une chantonnante sahieh; à côté une bufflesse couchée rumine, tandis qu'un garde-boeuf immobile paraît surveiller ces deux animaux, pendant qu'à quelques pas une famille de fellahs coupe l'orge mûre. Lorsque nous arrivons à une enjambée du gardien ailé, celui-ci s'euvoile à quelques mètres (12 IV.).

Vers la fin d'Avril, ces utiles échassiers sont moins nombreux; peut-être ont-ils changé de cantonnement? Dans une excursion à Damiette (26 IV.), nous n'observons que quatre hérons ibis près de Sherbin; très disséminés aussi dans les parages de Zifta, Mit Ghamr, El Hawàber, Simbellâwein et retour à Mansoura (28 IV.). Mais quelques jours après, près de Talka, nous en comptons une soixantaine, vers Mehalla Roh plus de septante, et avant Tantah environ cinquante; tandis que de cette ville à Alexandrie nous n'apercevons plus aucun garde-boeuf (30 IV.).

Ardeola ralloides Scop. Dans les parages de Derr, passe au vol un échassier aux ailes blanches, avec la tête et le dessus du corps d'un roux pâle; nous reconnaissons le *héron crabier*.

Dans la remontée du Nil, de Shellal à Wadi Halfa, nous avons observé quelques *aigrettes garzettes* au vol (*Egretta garzetta garzetta* L.). Puis, en eau profonde, où l'eau du Nil baigne le bas des palmiers et des acacias, nous pouvons admirer neuf *grandes aigrettes* (*E. alba alba* L.) en compagnie d'oies d'Egypte.

Nycticorax nyct. nycticorax L. (Wazq, en arabe.) Malgré que le bihoreau ait plutôt des habitudes nocturnes, nous l'avons observé en plein jour. A l'extrémité est du barrage d'Assouan, un individu, au vol, passe droit au-dessus de notre tête; peu après nous voyons un second petit héron disparaître dans les acacias du pied de la digue. Nous notons encore 2—3 individus vis-à-vis d'Abou Hamed, puis entre Karraba et Gananita.

Ciconia ciconia ciconia L. (Anaz, en arabe.) N'observant aucune *cigogne blanche* nous supposons la migration de l'espèce vers ses lieux de reproduction comme terminée; ce n'était point le cas. Sur Assouan, dans la matinée du 15 avril, passent trois grands vols de ces migratrices, comptant chacun 200 à 250 individus. Le lendemain nous naviguons sur le Nil; à 5 heures du matin passent des cigognes isolées descendant le Nil, d'autres s'envolent d'une rive à l'autre, ailleurs de petits groupes se reposent sur les bancs de sable. De temps en temps (17 IV.), quelques cigognes égrenées suivent le fleuve; dans la soirée, sur un îlot temporaire, nous apercevons au repos un vol d'environ 200 migratrices paraissant dormir, toutes dans la même position, corps tourné vers le N-E.

Au retour, dans la descente de la vallée du Nil, nous ne retrouvons des cigognes qu'en Haute-Egypte, le 21, nous notons: deux, une, deux et seize cigognes, ces dernières avec la bande des pélicans blancs. Puis près d'Edfou, dans les champs avant Luxor et jusqu'au Caire, nous apercevons de petits groupes de ces oiseaux, Le 24, du Caire par Tantah à Mansoura, aucune observation, ainsi que de cette dernière ville à Damiette (26 IV.); pourtant, le 27 au soir, un vol de cinquante de ces échassiers vient passer la nuit sur les grands *Casuarina Cunninghamiana* de la ferme d'El Hawâber, pour repartir au matin direction N. E. E. Le 28, nous en apercevons encore quelques-unes à proximité de la ferme et après avoir quitté Simbellâwein (28 IV.). Ce sont nos dernières observations; la période de migration de ces échassiers, en Egypte, est près de sa fin.

(A suivre.)

VOGELSCHUTZ

Protection des oiseaux

Schussgelder.

Von Karl Daut, Bern.

In früheren Jahren machten es sich die ornithologischen Vereine zur Pflicht, für die Vernichtung der „schädlichen Vögel“, d. h. der Feinde der „Singvögel“, dieser nach damaligen Begriffen einzig nützlichen Vertreter unserer Avifauna, Abschussprämien, sog. Schutzgelder, zu verabfolgen.

Als schädliche Vögel waren von jeher auf dem schwarzen Brette